

Direction de l'habitat, du commerce et du renouvellement urbain

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL 1^{er} dépôt

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR EN PHOTOCOPIE **POUR CHAQUE PERSONNE A LOGER:**

ETAT CIVIL

- Carte d'identité ou carte de séjour en cours de validité pour chaque personne majeure
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance pour les enfants mineurs $\overline{\mathbf{V}}$
- $\sqrt{}$ Divorcé(e) ou séparé(e) : extrait du jugement ou l'ordonnance de non-conciliation
- Etudiant : joindre la carte d'étudiant

SITUATION DE LOGEMENT ACTUEL

Locataire:

Dernière quittance de loyer

Propriétaire:

Promesse de vente + justificatif d'adresse (facture EDF...)

Hébergé/e ou sans domicile :

- Attestation de la personne qui héberge ou de l'association qui domicilie
- Dernière quittance de loyer ou l'EDF de la personne qui héberge $\sqrt{}$
- Justificatif de 5 années de résidence sur Vitry sur Seine (impôts locaux, quittance de loyer...) $\overline{\mathsf{V}}$

REVENUS (justificatifs de moins de 3 mois)

- 2 derniers avis d'imposition ou non-imposition
- Salarié/s : Contrat de travail + 3 derniers bulletins de paie $\sqrt{}$
- $\sqrt{}$ Retraité/e : Notification de l'année en cours des pensions perçues
- $\sqrt{}$ Demandeurs d'emploi : Relevé de versement d'allocations de POLE EMPLOI

Autres ressources ou situations :

- Attestation CAF de versement des prestations familiales et sociales (AAH, RSA ...) $\overline{\mathbf{V}}$
- $\overline{\mathbf{V}}$ Relevé de versement d'indemnités journalières CPAM
- Boursier: avis d'attribution de bourse $\overline{\mathbf{V}}$
- Non salariés (profession indépendante, artisans, commerçants...): attestation du comptable $\sqrt{}$

Dans le cadre du dossier unique, les justificatifs déposés lors d'un premier dépôt ou d'un renouvellement sont mis en ligne sur le système national d'enregistrement et consultable par l'ensemble des quichets et par vous-même depuis le portail grand public (www.demande-logement-social.gouv.fr)

Vous pouvez déposer ou envoyer votre dossier : Direction de l'Habitat

Hôtel de Ville - 2, avenue Youri Gagarine - 94407 Vitry-sur-Seine Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h45 (Fermeture à 17h durant les mois de juillet et aout) Le samedi de 8h30 à 11h45 - (fermé le jeudi après-midi)

tél.: 01-46-82-82-55

Ou le déposer dans l'un des relais-mairie :

RELAIS-MAIRIE DE LA GARE

28, avenue Paul Vaillant-Couturier mardi, mercredi et vendredi de 10h30 à 13h00 et de 14h30 à 19h00 jeudi de 14h00 à 19h00 et le **samedi** de 9h30 à 13h00

RELAIS MAIRIE GOSNAT (PLATEAU) 4 avenue de Colonel Fabien mardi, mercredi et vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00 jeudi de 14h00 à 19h00 et le samedi de 10h00 à 12h30